

Thème 2 FAIRE LA GUERRE, FAIRE LA PAIX / FORMES DE CONFLITS ET MODES DE RESOLUTION / 26-28H



L'étude de ce thème a un double objectif : comprendre les logiques des affrontements armés ; étudier les modalités de construction de la paix. – Le premier axe s'appuie sur la définition classique de la guerre par Clausewitz pour aborder, à travers l'étude du terrorisme, le cas de conflits qui n'entrent pas dans le schéma « classique » des guerres entre États. – Le second axe permet de comprendre, à travers les exemples des traités de Westphalie et des actions de l'ONU, la complexité de la construction de la paix et ses enjeux diplomatiques.

Introduction : Formes de conflits et tentatives de paix dans le monde actuel. - Panorama des conflits armés actuels. - Essai d'une typologie : nature des conflits, acteurs et modes de résolution	
Axe 1 La dimension politique de la guerre : des conflits interétatiques aux enjeux transnationaux.	Jalons - La guerre, « continuation de la politique par d'autres moyens » (Clausewitz) : de la guerre de 7 ans aux guerres napoléoniennes. - Le modèle de Clausewitz à l'épreuve des « guerres irrégulières » : d'Al Qaïda à Daech.
Axe 2 Le défi de la construction de la paix.	Jalons - Faire la paix par les traités : les traités de Westphalie (1648). - Faire la paix par la sécurité collective : les actions de l'ONU sous les mandats de Kofi Annan (1997-2006).
Objet de travail conclusif Le Moyen-Orient : conflits régionaux et tentatives de paix impliquant des acteurs internationaux (étatiques et non étatiques).	Jalons - Du conflit israélo-arabe au conflit israélo-palestinien : les tentatives de résolution, de la création de l'État d'Israël à nos jours. - Les deux guerres du Golfe (1991 et 2003) et leurs prolongements : d'une guerre interétatique à un conflit asymétrique.

En partant du constat réalisé dans l'introduction, on travaille dans l'axe 1 sur la notion de guerre de façon dynamique pour saisir l'évolution de la nature des conflits depuis le XVIIIe siècle. La figure de Clausewitz et son traité *De la guerre* servent de boussole pour lire cette évolution, des guerres dynastiques aux guerres nationales puis aux guerres totales et d'anéantissement du XXe siècle. La guerre apparaît dans le 1er jalon comme la matrice de l'état moderne. Le 2e jalon permet d'éprouver le modèle de Clausewitz au regard de la situation actuelle : on explique sa complexité croissante par l'émergence de nouveaux acteurs (la guerre n'est plus un monopole régalien) et la mondialisation, mais une pertinence toujours actuelle de la lecture de Clausewitz.

AXE 1 : La dimension politique de la guerre : des conflits interétatiques aux enjeux transnationaux.

Accroche : En 1991, l'historien et théoricien militaire israélien **Martin Van Creveld** publie l'ouvrage *The Transformation of war*. Sa thèse est que les « guerres d'aujourd'hui » ne sont pas les mêmes qu'hier, et que les guerres conventionnelles (c'est-à-dire entre États) sont en voie de disparition. En voici le résumé proposé par son éditeur français (Éditions du Rocher) :

Les relations internationales connaissent des bouleversements sans précédents [...]. Au cours des deux derniers siècles, toutes les doctrines militaires et stratégiques ont été dominées par l'hypothèse de Carl Von Clausewitz, faisant du conflit armé un phénomène rationnel, reflet de l'intérêt national et "**poursuite de la politique par d'autres moyens**". Depuis 1945, la guerre a changé. Les conflits périphériques ont illustré l'émergence de nouvelles formes d'affrontements, lesquels ont produit des combattants d'un type nouveau - guérilleros, terroristes ou hors-la-loi. Les objectifs ont changé [:] tout cela témoigne bien de la disparition des formes "classiques" de la guerre conventionnelle. [...] Audacieuse et provocatrice, l'enquête de Martin Van Creveld stigmatise l'inadaptation de nos plus anciennes conceptions aux réalités nouvelles.

Dans *La Transformation de la guerre*, Martin Van Creveld s'oppose à la pensée stratégique dominante en Occident jusqu'à la fin du XX^{ème} siècle, issue de la pensée que **Carl Von Clausewitz** (1780-1831) a formulée au début du XIX^{ème} siècle. Pour ce dernier, la guerre serait une violence organisée s'appuyant sur des armées régulières, et serait engagée par un État contre un autre État, à des fins politiques : pour être gagnée, la guerre devrait **engager la totalité des forces des adversaires** afin d'atteindre l'objectif politique poursuivi (cette théorie aurait abouti aux paroxysmes de la Première et de la Seconde Guerre mondiale).

Pour Martin Van Creveld, le « modèle de Clausewitz » n'est pas « LA » guerre, mais seulement une forme historiquement minoritaire de conflit, inexistante avant le XVIII^{ème} siècle et **remise en cause par les conflits contemporains** (guerre au Vietnam, terrorisme islamiste, etc.) qui voient émerger de nouveaux types d'acteurs (non-étatiques), aux motivations davantage ethniques ou idéologiques que politiques. On le voit, la dimension politique de la guerre est aujourd'hui discutée. Toutefois la théorie de Clausewitz demeure pertinente, au-delà de la critique qu'en fait Van Creveld : la guerre interétatique n'a pas disparu au XXI^{ème} siècle (cf. conflit israélo-palestinien, etc.).

PROBLÉMATIQUE - Dans quelle mesure les formes de conflits s'imposant depuis la fin du XX^{ème} siècle remettent-elles en cause le modèle classique de la guerre théorisé par Clausewitz ?

LE MODELE DE CLAUSEWITZ

BIO : Carl Von Clausewitz (1780-1831) est un officier militaire prussien. Il est **un acteur et témoin du passage des conflits limités** du XVIII^e siècle **aux guerres déchaînées** du début du XIX^e siècle, en affrontant les armées napoléoniennes. Après 1815, Clausewitz se plonge dans la réflexion : il veut comprendre pourquoi la guerre a pris une telle ampleur durant la période révolutionnaire / napoléonienne, et pourquoi les armées françaises ont été si efficaces. Il construit une théorie de la guerre, qui n'est pas un « manuel militaire » pour l'emporter, mais une source de réflexions destinée à **comprendre « ce qu'est la guerre »**. Cette théorie est développée dans *De la guerre*, publié en **1832** en huit volumes, à titre posthume. Ce traité a exercé une grande influence (livre de chevet de Lénine, de Mao ou d'Hitler, certains penseurs lui reprochent d'avoir inspiré les guerres totales du XX^e siècle). Si sa grille de lecture est aujourd'hui remise en cause, elle reste pertinente. *Quelle est-elle ?*

Explication du modèle de Clausewitz, qui distingue ce que la guerre est « réellement » (limitée) et ce qu'elle pourrait être (guerre absolue), expliquant les facteurs qui peuvent permettre une « montée aux extrêmes » (cause des réussites de Napoléon).

Voir fiche de présentation du modèle de Clausewitz

I/ LA GUERRE DU XVIIIEME AU XXEME SIECLE : LA « MONTÉE AUX EXTREMES »

Le XVIII^{ème} siècle est l'apogée de la « guerre classique », c'est-à-dire de la guerre entre États s'appuyant sur des armées permanentes, de dimensions réduites, constituées de professionnels de la guerre (mercenaires) et soumises à l'autorité du souverain (au Moyen-âge, la guerre est aux mains des princes et grands seigneurs, qui peuvent décider - ou non - de lever des troupes pour le roi). La guerre de Sept Ans (1756-1763), à laquelle le père de Clausewitz a participé dans l'armée de Prusse, est souvent citée dans son ouvrage pour illustrer sa théorie de la « guerre réelle ».

A - La guerre de Sept Ans (1756-1763) : une guerre limitée ?

Le XVIII^{ème} siècle est l'apogée de la « guerre classique », c'est-à-dire de la guerre entre États s'appuyant sur des armées permanentes, de dimensions réduites, constituées de professionnels de la guerre (mercenaires) et soumises à l'autorité du souverain (au Moyen-âge, la guerre est aux mains des princes et grands seigneurs, qui peuvent décider - ou non - de lever des troupes pour le roi). La **guerre de Sept Ans (1756-1763)**, à laquelle le père de Clausewitz a participé dans l'armée de la Prusse, est souvent citée dans son ouvrage pour illustrer sa théorie.

Dans quelle mesure la guerre de Sept Ans correspond-t-elle au modèle de la « guerre réelle » tel que le définit Clausewitz ?

RÉSUMÉ RAPIDE La guerre oppose **deux coalitions de BELLIGÉRANTS** : principalement **Grande-Bretagne et Prusse** d'un côté (monarchies progressistes : parlementaire / éclairée), **France Autriche et Russie de l'autre** (monarchies absolues : que la France et l'Autriche étaient ennemies depuis François Ier). Les **raisons** de la guerre sont **multiples**, et avant tout **géostratégiques** : il s'agit pour les différentes puissances de conserver ou d'étendre leur domination territoriale en Europe ou dans les empires coloniaux naissants. Théâtre de la guerre mondial : batailles terrestres et navales / EUROPE, Am du nord, Antilles, Indes, et ponctuellement Afrique et Océanie. Ce conflit fait office de véritable première guerre mondiale.

L'analyse de l'historien Pierre-Yves Beaurepaire

« La guerre de Sept Ans (1756-1763) est clairement la première guerre mondiale puisqu'on se bat de l'Amérique du Nord aux Indes, de l'Atlantique à l'océan Indien en passant par la Méditerranée, et sur une grande partie du théâtre européen. Elle voit par ailleurs l'affirmation d'une conscience nationale nouvelle. Pour la France de Louis XV, elle se termine aux yeux de l'opinion par une sévère défaite sanctionnée par le traité de Paris. L'image du roi n'en est que plus dégradée. »

Pierre-Yves Beaurepaire, *La France des Lumières. 1715-1789*, Belin, 2011.

DÉROULEMENT - Les 7 années de guerre voient la **France perdre pied dans ses colonies** : elle ne dispose pas d'une flotte suffisante pour aider ses colons à contrer les attaques anglaises. En **Europe**, le grand animateur de la guerre est **Frédéric II, souverain de Prusse**, qui veut conserver la riche province de Silésie, convoitée par l'Autriche. Après des premières victoires éclatantes, il accumule les défaites jusqu'en 1761 : son territoire est envahi de toute part. Il opte pour une stratégie purement défensive, afin d'épuiser les armées adverses. **Début 1762, la tsarine russe meurt** : son successeur, Pierre III, admirateur de Frédéric II, signe la paix avec lui. Revigoré, il signe des victoires décisives, qui conduisent ses ennemis (France, Autriche) à négocier la paix.

BILAN - **700.000 soldats** sont **tués** (probablement autant de civils). En **1763**, des traités de paix sont signés. La France renonce à son premier empire colonial, notamment au Québec (Canada), mais récupère ses îles sucrières. La Prusse d'affirme comme une puissance avec laquelle il faut compter. La Grande-Bretagne, maître des mers, devient la première puissance mondiale.

DOCUMENTS 1 p. 108 + 3, 4 et 5 p. 109 + documents projetés (2 p. 92 + 3 p. 93 Magnard et forces mobilisées) : Lecture des documents et questions : RÉFLEXION A L'ORAL

- En quoi la guerre de Sept Ans illustre-t-elle la célèbre citation de Clausewitz : « La guerre est la continuation de la politique par d'autres moyens » ? (*causes, conduite, résolution*)
- Quels signes annoncent, lors de la guerre de Sept Ans, la « montée aux extrêmes » caractéristiques des conflits ultérieurs ?

QUESTION 1 - La notion de « guerre réelle » proposée par Clausewitz correspond en grande partie aux conflits de l'époque moderne, dont la guerre de Sept Ans (1756-1763). « Continuation de la politique par d'autres moyens », le conflit l'est dans ses **CAUSES** : elle est le fruit d'un renversement des alliances traditionnelles s'expliquant par le **contexte politique** du milieu du XVIII^{ème} siècle (la France et l'Autriche, longtemps ennemies, se rapprochent pour contrer l'essor de la Prusse). Elle s'explique aussi par des **ambitions politiques** : espoirs de conquêtes en Europe (Silésie obtenue en 1742 par la Prusse, que les Autrichiens veulent récupérer) et dans le monde colonial (lutte entre les deux superpuissances de l'époque, Fr. et R.U., pour la domination des espaces coloniaux).

Le **conflit est soumis au politique** dans son **DÉROULEMENT** : les **souverains** (comme Frédéric II) **encadrent** le conflit, sont à l'origine de retournements d'alliances (cf. la Russie qui en 1762 s'allie à la Prusse), etc. C'est un « **duel à grande échelle** » entre des adversaires de taille comparable : des **États modernes** et leurs armées, soumises à l'autorité des souverains. Les moyens employés pendant le conflit sont, comme l'indique Clausewitz (doc. 3 p. 109), proportionnés aux objectifs **politiques** poursuivis (« *dès que la dépense d'énergie devient trop importante [par rapport] à la fin politique, la paix doit s'ensuivre* »). Ainsi Frédéric II a adopté une stratégie défensive et économise ses forces afin de ne pas payer un tribut trop lourd à cette guerre, et pour décourager ses ennemis (non pour les détruire), afin d'atteindre ses objectifs. C'est donc une « **guerre limitée** » (avec des effectifs « faibles » : ex, 76.000 combattants à la bataille de Rossbach en 1757). Le but n'est pas l'anéantissement de l'ennemi, mais son découragement.

Ce conflit est réglé par des **négociations de paix**, demandés par des belligérants qui n'ont pas concrètement perdu, mais qui estiment la poursuite du conflit trop coûteuse (pas de « montée aux extrêmes »). Ces traités ont des **CONSEQUENCES** territoriales et **politiques** importantes : ils entraînent l'affirmation européenne de la Prusse et le recul de la puissance coloniale française au profit de l'Angleterre. La France ménage toutefois ses intérêts en obtenant de récupérer les îles antillaises. La guerre est donc bien ici un **OUTIL** (pour les gagnants) employé à des fins politiques.

QUESTION 2 - Un début de « montée aux extrêmes » a pu être constaté lors de ce conflit. D'abord par la **volonté de fer de Frédéric II de Prusse** (1712-1786), à la fois souverain et véritable chef de guerre, présent sur les champs de bataille. Malgré les défaites, qui ont rendu incertains les avantages politiques qu'il pouvait obtenir de ce conflit, sa seule volonté explique la poursuite.

La **révolution industrielle** décuple la **puissance des artilleries**, en particulier anglaises et prussiennes. Comparativement aux conflits antérieurs, cette guerre est plus coûteuse en moyens, et très meurtrière (700 000 soldats tués), même pour les civils (500 000 à 800 000 morts).

Le **Royaume-Uni** a déployé des moyens colossaux pour s'assurer de la maîtrise des mers, et l'emporter sur la France. Il s'agissait bien pour eux d'empêcher les colons français, faute de renforts, de pouvoir poursuivre le combat. La paix empêche la France de se relever en Amérique du Nord.

TRANSITION - Ces éléments de « montée aux extrêmes » de la guerre de Sept Ans annoncent le tournant que constituent, à la fin du XVIII^{ème} siècle, les guerres révolutionnaires.

B - Les guerres napoléoniennes : des guerres absolues ?

L'ouvrage de Clausewitz a été écrit en grande partie en réaction aux guerres napoléoniennes (1803-1815), dont il est un vétéran. Le prussien veut en comprendre les mécanismes pour permettre à la Prusse de battre la France. A ses yeux, ces guerres constituent un tournant.

- Pourquoi peut-on dire que les guerres napoléoniennes ont inspiré à Clausewitz le concept de « guerre absolue » ?

Les guerres napoléoniennes sont d'abord les héritières immédiates des guerres de la Révolution française. Celles-ci débutent en 1792 : la plupart des **monarchies européennes se coalisent** contre la France révolutionnaire, pour éviter une contagion des idées nouvelles. La France, assiégée de toute part, transforme la manière de faire la guerre : la Convention (*l'assemblée*) n'a pas recours à une armée de professionnels (d'autant que la plupart des anciens officiers, nobles, ont fui), mais à des **civils volontaires** (recrutement favorisé par l'affirmation du **SENTIMENT NATIONAL** : une part du peuple VEUT faire la « guerre aux tyrans ») et à des **civils enrôlés** : c'est le début de la **CONSCRIPTION** (service militaire obligatoire). [DIAPO 2] Forte d'une **armée massive et dans l'ensemble « passionnée »**, la France révolutionnaire stoppe les coalisés, puis les repousse, d'où des premières conquêtes.

- Napoléon Bonaparte se distingue comme **officier de l'armée révolutionnaire**. Sa popularité est telle qu'il prend le pouvoir en 1799 (consul), et se fait couronner empereur en 1804. Il hérite alors des « guerres révolutionnaires », auxquelles il met un premier terme en 1802, par la « **Paix d'Amiens** ». Débutent alors ce que les historiens nomment les « guerres napoléoniennes », au sein desquelles on peut distinguer **deux phases** :

- **de 1805 à 1807** : la France napoléonienne est attaquée par de nouvelles coalitions de monarchies européennes : c'est une **phase défensive**, dont Napoléon sort vainqueur. L'Empire français atteint son apogée territoriale, compte de nombreux alliés et royaumes vassaux.

- **à partir de 1808** : dans son rêve de propager le modèle français à toute l'Europe, la France **agresse des royaumes alliés** (Espagne en 1808, Russie en 1812). Elle suscite des **INSURRECTIONS** populaires contre l'occupant français. La campagne de Russie est une catastrophe : voulant imposer au Tsar de participer au blocus continental, Napoléon s'engage en Russie avec **650.000 hommes**, la plus grande armée jamais constituée. Seuls 30.000 reviennent (les autres sont faits prisonniers, meurent, ou quittèrent la Grande armée). En 1815, **Napoléon est défait** : la France perd son Empire.

- En quoi les guerres Napoléoniennes marquent-elles un tournant dans l'histoire de la guerre ?

MONTÉE AUX EXTREMES : DES « GUERRES ABSOLUES » ?

- L'état de guerre permanent que connaît l'Europe entre 1792 et 1815 se rapproche de la « guerre absolue » de Clausewitz. On observe le résultat d'une « montée aux extrêmes » du fait que les guerres révolutionnaires et napoléoniennes **rompent avec les codes** et les pratiques militaires d'**Ancien Régime**. Elles sont plus longues et plus coûteuses, et elles engagent des effectifs considérables (*cf. doc. statistique*), et aboutissent à des bilans humains terribles (*plus d'un million de morts pour les guerres Révolutionnaires, 2 millions pour les guerres napoléoniennes*). Plus violentes et plus meurtrières, elles **cherchent à détruire l'adversaire** (*cf. déclaration de Napoléon, p. 110 : « une des premières puissances militaires de l'Europe [...] est anéantie », à savoir la Prusse*), à **renverser son régime politique**, et donnent parfois lieu à des **massacres de populations civiles** (*Espagne : doc. 4 p. 111*). Le conflit semble ici échapper au politique, et suivre sa logique propre. Ce n'est plus « l'intérêt » politique qui guide l'effort de guerre. Celui-ci est décuplé, sous l'effet de la logique de la guerre elle-même : c'est la fin de la « guerre limitée ». Les moyens employés sont disproportionnés par

rapport aux objectifs recherchés, qui ne sont pas « nécessaires » (cf. *agressions de Napoléon après 1808*).

LES FACTEURS DE LA MONTÉE AUX EXTRÊMES :

- à partir de la Révolution française, ce n'est plus l'État qui fait la guerre, mais la « **Nation en armes** » qui lutte pour la défense de la République, de la nation et de ses valeurs. La guerre est ainsi traversée par la **passion populaire**. Le citoyen-soldat remplace le mercenaire.
- les conquêtes de Napoléon diffusent le **sentiment national**, en réaction à l'occupant. Les populations espagnoles ou germaniques se soulèvent. Là aussi, la passion populaire, spontanée, déborde le politique.
- la **volonté du chef de guerre**, qui se confond avec le chef de l'État à partir de 1799 en France : Napoléon dirige lui-même les opérations militaires (militaire et politique se confondent). A partir de 1808, sa soif de conquêtes l'emporte sur la « raison » politique.

UNE RUPTURE TOTALE ? - Les mutations ne doivent pas cependant être surévaluées. D'abord, la **guerre poursuit des buts politiques**, et reste un instrument : à la survie d'abord (guerres défensives), puis à la volonté d'étendre un modèle politique (constitutions et lois imposées aux pays vaincus : cf. doc.5 p. 111). Ensuite, si les soldats sont plus nombreux, les **moyens employés demeurent similaires** : les stratèges suivent des théories militaires d'Ancien régime, les évolutions dans l'armement restent limitées, etc. Enfin, la guerre est soumise au **BROUILLARD DE GUERRE** : l'hiver russe en 1812, la **GUERRILLA** qui s'oppose à l'armée française en Espagne (ce que Clausewitz appelle la **PETITE GUERRE***). L'**ardeur au combat des citoyens-soldats**, enfin, **s'émousse** au fil des campagnes.

C - La guerre au XXème siècle : vers une guerre « illimitée » ?

Au **XIXème siècle**, les **conflits se raréfient en Europe**. Ailleurs dans le monde, elles se multiplient et sont meurtrières (*guerres coloniales, guerre de sécession aux États-Unis qui fait 600.000 morts de 1861 à 1865*), etc. Au début du XIXème siècle, la montée aux extrême s'était réalisée en gonflant les effectifs (**GUERRE DE MASSE**). Par la suite, les **progrès techniques** amplifient le phénomène deviennent et la guerre devient industrielle : perfectionnement des armes, transport mécanique des troupes (chemin de fer), etc.

PROBLÉMATIQUE - Les guerres du XXème siècle confirment-elles ou remettent-elles en cause le « modèle de Clausewitz » ?

1 - **La Première Guerre mondiale (1914-1918) : la GUERRE TOTALE**

QUESTION AUX ELEVES: La Première Guerre mondiale est-elle la « guerre absolue » de Clausewitz ?

La notion de « guerre totale » semble très proche de celle de « guerre absolue ». La Première Guerre mondiale, qui reste une **guerre interétatique**, ressemble fortement à l'idéal de Clausewitz : le but est de vaincre l'adversaire, qui est même érigé par la propagande comme ennemi mortel. Les effectifs mobilisés sont sans précédents. Toutes les **ressources** sont mobilisées pour vaincre : c'est une **guerre illimitée**, dans laquelle même les civils participent à l'effort de guerre. L'industrie et la science sont mises à profit pour perfectionner les techniques de guerre et l'emporter. **Malgré le coût humain et économique faramineux** du conflit (10 millions de soldats tués, territoires ravagés, etc.), les belligérants le poursuivent. Les traités de paix imposés aux vaincus montrent l'ambition d'anéantir la capacité de l'ennemi à se relever et à se montrer menaçant à nouveau (cf. **Traité de Versailles**).

Cependant, la notion de « guerre totale » ne rejoint pas pleinement le concept de « guerre absolue ». D'abord le **politique n'est pas soumis au militaire** : si l'effort de guerre oriente la politique, les chefs d'État-Major sont régulièrement mis à pied par le gouvernement (en 1917, le Président Poincaré s'oppose au général en chef Nivelle, et le fait remplacer par Pétain). La guerre n'échappe donc pas

totallement au politique, d'autant que **les motivations sont politiques** (alliances militaires, ambitions territoriales, etc.). D'ailleurs, de **régulières négociations de paix** sont entamées à partir de 1916. Enfin en 1918 les troupes de l'Entente ne pénètrent pas en Allemagne : son territoire n'est ni occupé, ni bombardé. La logique d'anéantissement de l'ennemi de prévaut pas.

2 - La Seconde Guerre mondiale (1939-1945) : la « guerre d'anéantissement »

QUESTION AUX ELEVES : Pourquoi peut-on dire que Seconde Guerre mondiale échappe en grande partie au politique ?

Les **motifs** de la Seconde Guerre mondiale ne sont pas politiques, mais principalement **idéologiques**. Si elle reste une guerre entre coalitions d'États, elle **échappe au politique** dès son origine (*les pays de l'Axe veulent imposer leurs idéologies nationalistes et racistes, quand les Alliés combattent pour la défense de la liberté des peuples*). Les **moyens employés sont illimités**, et les peuples engagés sont souvent prêts au sacrifice (*galvanisés par les propagandes nationalistes*).

Ici, l'idéologie est le principal facteur de la montée aux extrêmes. La **guerre échappe au politique** : en Europe et en Asie, les territoires conquis sont ainsi soumis à un « gouvernement militaire ». Au Japon, l'Empereur co-gouverne avec l'état-major. Si Hitler impose sa volonté à son État-Major, ses décisions ne sont pas prises dans la recherche d'un intérêt politique : il pousse à l'escalade guerrière, et est animé de la volonté d'anéantir ses ennemis, civils compris.

L'usage des premières **bombes atomiques** par les Américains en août 1945 confirme qu'il s'agit d'une **guerre d'anéantissement** dont les **civils** sont les premières victimes. A la fin du conflit, les principales villes allemandes sont en ruine, et le pays est intégralement occupé. L'Allemagne n'a plus d'existence légale (jusqu'en 1949). La 2GM paraît avoir réalisé la « **guerre absolue** » **clauswitzienne**, durant laquelle le politique a été grandement effacé.

Ce conflit invalide une partie des idées de Clausewitz. Pour lui, toute guerre est plus ou moins contrôlée par le politique, donc *in fine* freinée, limitée, ce qui n'a pas été le cas ici.

3 - La guerre froide (1947-1991) : une logique inédite

QUESTION AUX ELEVES : En quoi la « guerre froide » invalide-t-elle le modèle de Clausewitz ?

Depuis la fin de la 2GM et l'entrée dans l'ère atomique, beaucoup de penseurs affirment que la grille de lecture clauswitzienne est obsolète

La guerre froide est d'abord **idéologique**, avant d'être politique. Elle prend aussi la forme de **conflits périphériques** (guerre du Vietnam, etc.), qui échappent au modèle du « duel entre États » : s'y imposent les pratiques de guérilla, qui parviennent à l'emporter sur des armées régulières.

Les **États gèrent uniquement la dissuasion**, qui empêche le conflit armé direct entre les USA et l'URSS (c'est « l'équilibre de la terreur »).

Toutefois **certaines idées restent valides**. La « guerre limitée » s'impose de nouveau, pas seulement sous l'effet de la dissuasion, mais aussi parce que le politique reprend la main (ex : le général Mac Arthur qui voulait envoyer Bombe atomique en Chine à pendant guerre de Corée 1950-53, Truman a refusé cette option).

II/ DEPUIS LA FIN DES ANNEES 1990 : LA FIN DE LA GUERRE ENCADRÉE ?

Le grand bouleversement de l'après guerre froide est, nous l'avons vu en introduction, le **recul des guerres interétatiques**. Le modèle de Clausewitz est ici grandement fragilisé, puisqu'il **n'a pas pensé les formes nouvelles de conflits irréguliers**. Ces nouveaux conflits, échappant en partie à la pensée de Clausewitz, s'expliquent par **quelques facteurs** :

- le **nationalisme** (cf. guerres entre communautés en ex-Yougoslavie dans les années 1990, avec des épurations ethniques dont sont victimes les bosniaques)
 - les **facteurs socio-économiques** (la grande pauvreté provoque l'émergence d'une piraterie moderne en Asie et en Afrique, la constitution de cartels de la drogue en Amérique latine, etc.).
 - **religieux** (émergence de l'**ISLAMISME** dans les années 1970 : mouvement radical prônant l'application de la loi islamique et le refus de la « modernité » occidentale, voire son combat).
- Le développement du terrorisme international, symbolique de ces nouvelles formes de conflit, transforme profondément la manière de faire et penser la guerre.

A- Les guerres irrégulières d'Al-Qaïda et Daesh

Le terme « **guerre irrégulière** » s'est imposé avec l'émergence d'**acteurs nouveaux**, les groupes armés terroristes, qui imposent une « *guerre sans front et sans frontière* ». Si ces guerres n'opposent plus des armées régulières d'États, elles ne rendaient pas caduques Clausewitz quand le **terrorisme poursuivait un but politique** (ex : IRA en Irlande, ETA au pays basque). Le **TERRORISME islamiste** développé à partir de la fin du **XXème siècle** s'éloigne davantage de Clausewitz.

Qu'entend-on par « guerres irrégulières » ?

C'est une guerre qui sort du cadre de la guerre traditionnelle :

- **D'un point de vue juridique** : **guerre qui n'oppose pas des acteurs qui auraient « le droit » de faire la guerre**, la légitimité à se battre (guerre qui ne commence pas par une déclaration de guerre et ne s'achève pas par un traité notamment) ; **guerre qui ne respecte pas le droit de la guerre** (protection des civils et des prisonniers ; rejet de la torture, respect des trêves et des traités)
- **D'un point de vue stratégique** : méthodes qui passent par des **attentats et une guérilla** et utilisent de nouveaux types d'armes non conventionnelles (avions ou camions missiles ; armes chimiques)
- **D'un point de vue géographique** : **guerre sans de front** (les opposants ne sont pas deux armées qui s'affrontent sur un champ de bataille) et **guerre sans frontière** (les frontières nationales n'ont pas de sens pour ces guerres à la fois intraétatiques et transnationales)
- **Des acteurs nouveaux** : abolition de la distinction civil/soldat ; groupes paramilitaires privés ou non ; populations (y compris les enfants soldats)

1 - Al-Qaïda et daech, les frères ennemis

Al-Qaïda et Daech sont deux groupes terroristes islamistes.... C'est-à-dire ?

Le **terrorisme** est un acte politique dont les motivations sont criminelles et non économiques, qui se manifeste par des actes violents et vise de façon indéterminée les civils et les armées. L'objectif est de toucher l'opinion publique pour faire pression sur le pouvoir politique.

L'**islamisme** est courant politique qui vise à imposer une islamisation de la société. Al-Qaïda et Daech entendent mener le djihad, c'est-à-dire la « guerre sainte » contre les Infidèles (non-musulmans) pour imposer un retour au véritable Islam.

Leur action à la fin du XXe s. et au début du XXIe s. a marqué un tournant dans l'histoire des conflits dans le monde : nouveaux motifs, nouveaux acteurs, nouvelles stratégies, nouvelles échelles.

S'ils sont souvent confondus en Occident tant leurs points communs (islamisme radical, attentats terroristes) semblent importants, ils n'en sont pas moins deux groupes concurrents qu'il convient de distinguer.

Al-Qaïda (littéralement « la base ») est une organisation terroriste islamiste fondée en **1987**, en Afghanistan, par **OUSSAMA BEN LADEN**. L'ambition d'Al-Qaïda est de mener un **DJIHAD** global, par la lutte contre « l'ennemi proche » (les régimes qu'il qualifie d'apostats au Moyen-Orient, au

premier rang desquels l'Arabie Saoudite et l'Égypte), et contre « l'ennemi lointain » (les États-Unis et l'Occident). Dans les **années 2000**, Al Qaïda **s'internationalise**, avec la création de groupes régionaux (comme AQMI). Cette nébuleuse en fait un **ACTEUR TRANSNATIONAL**

Daech (acronyme arabe de « L'État islamique) est une organisation terroriste islamiste fondée en **2006**, en Irak, par **ABOU BAKR AL-BAGHDADI**. Émanation d'Al Qaïda, Daech rompt avec Al-Qaïda en **2013** (mouvements aujourd'hui rivaux). Son objectif est d'abord de **créer un État islamiste au Moyen-Orient** : suite à des conquêtes en Irak et en Syrie, il proclame le « califat » en **2014**, pseudo-État (non reconnu) dont Abou Bakr est calife jusqu'à sa mort en 2019. Parallèlement, **Daech obtient le ralliement d'autres groupes** terroristes (ex : Boko Haram au Nigéria). A partir de 2014 le mouvement, attaqué, reprend les modes opératoires d'Al Qaïda pour punir les « croisés » occidentaux

	Al qaïda	Daech
<i>Objectifs politiques de la guerre</i>	Combattre les États occidentaux (appelés « croisés ») car ils interfèrent dans les affaires intérieures des États musulmans Établir un califat fondé sur l'islam, gouverner selon la charia (normes et règles émanant de la révélation divine, du Coran, qui codifient les aspects publics et privés ainsi que les interactions sociales des musulmans ; en d'autres termes, c'est la loi islamique) Refus des États-nations (il ne devrait y avoir qu'un califat universel ; les frontières n'ont pas de sens)	
<i>Idéologie</i>	Salafisme : mouvement de l'islam sunnite radical qui revendique un retour aux pratiques du temps de Mahomet ; lecture littérale (au pied de la lettre) du Coran	
<i>Stratégie du combat</i>	Faire triompher le djihad global en exportant leur vision de l'islam, ce qui permettra ensuite l'établissement d'un califat définitif Multiplier les foyers d'insurrection afin d'amener l'ennemi à se disperser	Établir un califat ici et maintenant, sur un territoire donné à partir duquel le djihad global pourra s'exporter, d'où la conquête militaire d'un territoire en Syrie et Irak à la faveur des guerres civiles de ces pays Daech fait le contraire en se concentrant sur un territoire, ce qui le rend plus vulnérable car plus facile à liquider.
<i>Ennemis</i>	Pour al-Qaïda, les États-Unis et plus généralement l'Occident, demeurent le principal ennemi	Daesh a aussi pour ennemi l'Occident, mais préfère d'abord lutter contre les chiites, ennemis n°1
<i>Stratégie de communication</i>	Propagande qui passe par l'argumentation et l'idéologie Utilisation du web	Communication plus facilement audible, compréhensible et efficace Utilisation des réseaux sociaux (Twitter, Facebook)
<i>mbattants</i>	Recrutement sérieux, avec une méthode et un programme à respecter, et un commandement centralisé. Autochtones civils radicalisés puis projetés à l'étranger	Recrutement « plus brouillon » Autochtones civils radicalisés et djihadistes étrangers (volontaires internationaux)
<i>Types d'actions menées contre les ennemis</i>	Attentats revendiqués (attentats du 11 septembre 2001, de Bali en 2002, de Madrid en 2004 et Londres en 2005) ; certains sont planifiés par l'organisation ; d'autres sont le fait d'islamistes autochtones radicalisés qui prêtent allégeance au groupe parfois juste avant le passage à l'acte	Attentats aussi (Paris en novembre 2015) Guerre de contrôle d'un territoire

Soutiens dans le monde	Afghanistan et Pakistan ; Yemen 5 branches régionales : AQSI (sous-continent indien), AQPA (Yemen, Arabie Saoudite), AQMI (Maghreb islamique : Algérie et Sahel), Al-Chabab (Somalie) ; Al-Nosra (Syrie) + réseau international plus large encore avec des groupes proches sans allégeance.	Réseau d'allégeance : faction d'Abou Huda-Al-Sadani et Mouvement pour le califat et le djihad en Afghanistan et au Pakistan Philippines : groupe Abu-Sayyaf Algérie : groupe Soldats du Califat Egypte : Ansar Bait Al-Maqdis Libye : création d'une branche de l'EI
------------------------	---	--

B - La riposte au terrorisme : une nouvelle forme de guerre ?

De nombreux acteurs, au premier rang desquels les États, sont confrontés aux guerres irrégulières des groupes terroristes. Ils y répondent de manières diverses : *quelles formes de guerre émergent de la riposte au terrorisme ?*

✓ la lutte contre al qaïda

Docs. 2 et 3 pp. 114-115 (Hachette) + doc. 4 p. 129 manuel Belin + diapo :

Quelles ont été les modalités et les acteurs de la lutte contre Al-Qaïda ? Comment qualifieriez-vous le type de guerre livré à cette organisation terroriste ? Le modèle de Clausewitz est-il pertinent ici ?

Les États victimes, en particulier occidentaux, utilisent un **vocabulaire « guerrier »** pour mobiliser leur population face au terrorisme islamiste. A l'instar de Georges W. Bush, président des États-Unis de 2001 à 2009, ils affirment « être en guerre » et « faire la guerre au terrorisme ».

Contre Al-Qaïda, une vaste **coalition internationale** a été constituée, par l'**OTAN** sous mandat de l'**ONU** (guerre en Afghanistan dès 2001 contre le régime taliban accusé de protéger l'organisation terroriste). Les interventions occidentales ont pu sembler relever de la guerre classique (*interventions d'armées régulières, coalitions, objectif militaire précis*).

Cependant, il ne s'agit **pas d'une guerre État contre État**. Le pouvoir Afghan a été accusé de protéger Al-Qaïda, mais n'est pas Al-Qaïda. Les combattants du groupe terroriste se sont réfugiés dans des pays voisins (Pakistan, etc.) où il était impossible d'intervenir militairement classiquement. Ils ont employé des techniques de guérilla pour faire face : il s'agit donc d'une **GUERRE ASYMETRIQUE**.

Toutefois cette **appellation est réductrice**. Car les occidentaux eux-mêmes ont employé des techniques irrégulières : absence de déclaration de guerre (*Al-Qaïda n'étant pas un État*), recours fréquent à des drones et à des unités spéciales (*ex : assassinat de Ben Laden en 2011*), traitement particulier des prisonniers terroristes (*enfermés par les États-Unis à Guantanamo, torturés, etc.*), recours à des sociétés privées (comme Blackwater).

BILAN - La qualification de guerre est donc ici très discutable. Toutefois, plusieurs concepts de Clausewitz restent cohérents, comme le « brouillard de guerre ».

✓ La lutte contre Daesh

Quelles sont les modalités et les acteurs de la lutte contre Daesh ? Comment qualifieriez-vous le type de guerre livré à cette organisation terroriste ? En quoi le modèle de Clausewitz reste pertinent ?

La lutte contre Daesh interroge elle aussi la validité du modèle de Clausewitz. Plus qu'une guerre asymétrique, la lutte des Occidentaux contre Daesh fait d'abord figure de **GUERRE HYBRIDE** (conflit qui allie des opérations de guerre conventionnelle, de guerre asymétrique et de cyberguerre). En effet les combattants de Daesh sont davantage organisés que ceux d'Al Qaïda : en 2014 Daesh s'estimant à la tête d'un véritable État, est à la tête d'une **armée de 18.000 hommes** difficile à qualifier. Selon l'historien Stéphane Mantoux : « Militairement, Daesh est un objet inclassable, hybride pour les spécialistes : ni guérilla ou insurrection, ni armée régulière, mais une tactique qui se situe quelque part entre les deux ».

Dans cette guerre, il y a donc bien un « front » identifiable (même si la pluralité des acteurs engagés le brouille : occidentaux, Russie, Turquie, pouvoir syrien, combattants kurdes, etc.).

Toutefois dès 2015, en réponse à ces attaques, la riposte de Daesh s'internationalise. Aussi cette guerre hybride a-t-elle eu tendance à devenir de plus en plus irrégulière, à mesure que Daesh perdait du territoire (la disparition du Califat en 2019 a achevé de faire de ce conflit une « guerre asymétrique »). D'autant que les occidentaux eux-mêmes ont employés de nouveaux moyens, irréguliers : aux drones s'est rajoutée la CYBERGUERRE (attaque électronique contre des systèmes informatiques pour les utiliser comme moyen de propagande et de désinformation, ou pour paralyser les activités vitales d'un pays ou d'un acteur non-étatique). Cette forme de « combat » échappe totalement à l'analyse de Clausewitz.

Ce conflit fragilise enfin l'affirmation de Clausewitz à propos de la finalité politique de la guerre. En effet, la victoire militaire (réelle) des coalitions occidentales ne se transforme pas en succès politique : Daech, même sans califat, continue de terroriser le monde entier (notamment l'Europe) en revendiquant les attentats de cellules indépendantes. La victoire militaire n'a donc pas abouti aux objectifs politiques espérés, ni même à une paix véritable.

BILAN - La qualification de guerre est donc ici discutable, mais davantage pertinent. Des éléments du modèle de Clausewitz restent valables : objectif politique (des occidentaux : imposer la démocratie libérale, détruire Daech, etc.), montée aux extrêmes (les occidentaux visent l'éradication de l'ennemi : bombardements de populations civiles, assassinats de Ben Laden et de al-Baghdadi en 2011 et 2019 / cruauté des terroristes contre les « infidèles » : attentats suicides, mise en scène et médiatisation de mises à mort, etc.).

Enfinement, « Les guerres engendrées par Al-Qaïda et DAECH correspondent-elles au modèle de Clausewitz ? »

OUI	NON
La stratégie de DAECH s'inscrit plus dans le modèle clausewitzien que celle d'Al-Qaïda : la création du califat, le nom « Etat islamique » (et de fait la mise en place d'un proto-Etat), la guerre menée en Irak et Syrie qui relève de conquêtes militaires avec des batailles...	Le djihad n'est pas une guerre entre nations, d'ailleurs les combattants sont recrutés dans le monde entier, si bien que les Etats sont confrontés à des ennemis intérieurs (frères Kouachi qui ont prêté allégeance à Al-Qaïda avant d'attaquer Charlie Hebdo ; Amedy Coulibaly à l'EI avant l'attaque de l'Hyper Cacher). Même les conflits territorialisés (Syrie, zone sahélienne) relèvent plus de la guerre civile que de la guerre interétatique.
L'islamisme est tout de même d'abord un courant politique ; d'ailleurs, l'organisation hiérarchique de ces organisations (système d'allégeances) relève d'un fonctionnement politique au sens d'un pouvoir	La motivation du djihad est d'abord idéologique (religieuse) et non politique
Utilisation de tous les moyens, toutes les ressources disponibles (y compris non conventionnels ici).	Les acteurs militaires islamistes ne relèvent pas de l'Etat : groupes terroristes et civils armés. Ce sont donc des guerres asymétriques.
Le fondamentalisme relève de la guerre absolue au sens de Clausewitz : il n'y a pas de compromis possible avec l'ennemi. On constate une volonté d'anéantir l'adversaire au sens où l'ensemble de l'humanité devrait se convertir à l'Islam tel que les islamistes le conçoivent.	Utilisation d'armes non-conventionnelles : avions-missiles, véhicules-béliers
L'intervention des Etats occidentaux pour contrer ces organisations terroristes relève également d'une guerre plus classique, même si justement leur stratégie doit s'adapter à ce nouvel ennemi. La guerre contre DAECH est plus hybride.	Les Occidentaux eux-mêmes dans leurs interventions ont employé des méthodes irrégulières : absence de déclaration de guerre, recours fréquent à des drones et à des unités spéciales (ex : assassinat de Ben Laden en 2011), traitement particulier des prisonniers terroristes (enfermés par les États-Unis à Guantanamo, torturés, etc.), recours à des sociétés privées (comme Blackwater)

Pour conclure : Les guerres interétatiques classiques ont-elles disparu ?

Moins de guerres interétatiques

Il est vrai que le monde connaît **moins de guerres interétatiques depuis 1991**, pour deux raisons principalement. La première tient à la **dissuasion nucléaire** : si la guerre froide a montré que l'utilisation de bombes atomiques était à proscrire, la dizaine de puissances dans le monde qui détient un tel armement se met tout de même à l'abri d'une attaque militaire sur son sol ou celui de ses alliés. **Le succès relatif de la mise en place d'un système international de « sécurité collective » avec l'ONU est la 2^e explication.** Effectivement, cette organisation est à même de désamorcer un certain nombre de conflits par la pression ou la négociation.

Ces conflits n'ont toutefois pas complètement disparu. Demeurent des **conflits hérités** de l'histoire et non résolus à l'image de celui opposant l'Inde et le Pakistan au sujet du Cachemire, de la Chine et de Taïwan, ou encore des deux Corée.

De nouvelles formes de guerres interétatiques

Par ailleurs, on constate que les Etats s'engagent dans de nouvelles formes de conflits contre d'autres Etats :

Il peut s'agir de **guerres d'intervention dans un Etat marqué par la guerre. Cette intervention peut être le fait d'un Etat, d'une coalition, s'inscrire dans une mission donnée par l'ONU ou non.** En 1991, la France, les Etats-Unis et une vaste coalition onusienne ont lancé l'opération « Tempête du désert » pour que Saddam Hussein, le dirigeant irakien, se retire du Koweït. Depuis 2013, la France est ainsi engagée sous mandat onusien dans la guerre civile que connaît le Mali (opération Serval puis Barkhane).

En savoir plus : <https://onu.delegfrance.org/Mali-10358>

Certains Etats **lancent également ce qu'ils appellent des guerres préventives** : c'est ainsi que le président américain Georges W. Bush a justifié sa guerre contre l'Irak en 2003, destinée à neutraliser les « armes de destruction massive » produites par Saddam Hussein.

Enfin, de plus en plus d'Etats se lancent dans des **guerres d'un genre nouveau, les cyberguerres** : Les Etats-Unis, aidés d'Israël, ont ainsi utilisé des virus informatiques (stuxnet et flame) en 2010 et 2012 pour lutter contre l'Iran et le développement de son programme nucléaire. Il s'agissait de saboter les centrifugeuses des centrales.

Les origines de l'islamisme

L'islamisme est un courant de pensée politique musulman qui apparaît au tout début du XX^e siècle. [...] Avec la confrérie des Frères musulmans, créée en Égypte en 1928 [...], il s'agit d'abord d'une réaction à l'occupation britannique. Progressivement, les Frères musulmans [...] réclament l'application de la charia, la loi islamique. Dans les années 1960, Sayed Qotb, l'un des plus influents théologiens islamistes, suggère une rupture avec les sociétés qui se sont éloignées de la tradition. C'est dans un texte fondateur *À l'ombre du Coran* que certains groupes extrémistes puisent la légitimité théorique à l'utilisation de la violence pour justifier la réislamisation des sociétés musulmanes par la force.

Kader A. Abderrahim, *Daech, Histoire en jeux et pratiques*, Eyrolles, 2016.

Al-Qaïda : la naissance du terrorisme djihadiste

Al-Qaïda (« la base ») est une organisation terroriste islamiste fondée en 1987 par le cheikh Abdallah Yusuf Azzam et son disciple Oussama Ben Laden. D'inspiration salafiste djihadiste, Al-Qaïda puise ses racines chez les penseurs musulmans radicaux tels qu'Abou Qatada ou Abou Moussab al-Souri. Al-Qaïda considère que les gouvernements croisés (occidentaux) menés par les États-Unis qui interfèrent dans les affaires intérieures des nations islamiques dans l'intérêt exclusif de l'Occident, sont les ennemis des musulmans. [...]

Al-Qaïda a émergé de l'organisation Maktab al-Khadamat constituée pendant la première guerre d'Afghanistan (1979-1989) par Abdallah Azzam pour alimenter la résistance afghane contre l'Armée rouge. [...]

Les camps d'entraînement d'Al-Qaïda ont formé des milliers d'islamistes militants à travers le monde. À leur retour, dans leurs pays respectifs, les « Afghans » (moudjahidines ayant combattu en Afghanistan) vont mettre en œuvre la formation militaire reçue dans les camps d'Al-Qaïda dans différents conflits : Algérie, Tchétchénie, Égypte, Philippines, Indonésie, Somalie, Yémen, Kosovo, Bosnie...

Pour son financement, Al-Qaïda a bénéficié, en outre, de l'appui de l'organisation « caritative » IIRO (Organisation internationale de secours islamique, dont le siège est à Djeddah en Arabie Saoudite) et de l'apport de pieux donateurs privés de la péninsule et de personnalités issues des pays du Golfe. Février 1998 est la date à laquelle Al-Qaïda cesse de n'être qu'un réseau pour devenir une organisation structurée avec un commandement et un projet idéologique.

Kader A. Abderrahim, *Daech, Histoire en jeux et pratiques*, Eyrolles, 2016.

Faire la guerre à l'Occident L'Appel au djihad pour la libération des lieux saints musulmans du Front islamique mondial, pour le djihad contre les juifs et les croisés (février 1998) : Tous ces crimes et exactions commis par les Américains représentent une déclaration de guerre contre Dieu, son prophète et les musulmans. [...] En conséquence, et en accord avec les commandements d'Allah, nous publions la fatwa suivante à destination de tous les musulmans : « Tuer les Américains et leurs alliés civils et militaires est un devoir individuel pour chaque musulman qui peut le faire partout où il lui est possible de le faire jusqu'à la libération de la mosquée Al-Aqsa et de la mosquée Al-Haram. »

Oussama Ben Laden, Ayman Al-Zawahiri (djihad islamique égyptien), Ahmed Taha (Gamaa al-Islamiya, Égypte) Moulana Mir Hamza (Jamaat Ulama, Pakistan) Abdel Salam Mohamed (Harakat ul Jihad al islmi, Bangladesh)

La radicalisation de l'islam

La radicalité n'est pas nouvelle, [...] elle s'est simplement « islamisée » au cours des dernières décennies. Le terrorisme existait bien avant l'essor de l'islamisme et ses références étaient plutôt anarchistes ou communistes. [...] Le terrorisme islamiste possède [...] des soubassements religieux [...] qui le distinguent des autres formes de terrorisme, mais, comme les anarchistes et les indépendantistes naguère, les combattants de cette mouvance considèrent le terrorisme comme la meilleure tactique permettant d'attirer l'attention sur leur cause et d'atteindre leurs objectifs politiques.

Mathieu Guidère, *Atlas du terrorisme islamiste*, Autrement, 2017.

L'État islamique (EI), porté d'abord par Al-Zarkaoui puis par Abou Bakr al-Baghdadi, est le fruit d'une scission avec Al-Qaïda en 2006. Alors que cette dernière privilégie une action déterritorialisée transnationale et refuse toute guerre entre musulmans, l'EI préconise une revendication territoriale qui se traduit par la proclamation d'un califat en 2014, tout en désignant les chiites, au pouvoir en Irak, notamment comme des ennemis au même titre que les Occidentaux. [...] Son ambition est de créer un nouvel État dans l'espace historique (Syrie et Irak) où se sont déployés les empires musulmans d'abord omeyyade (661-750) puis abbasside (750-945). L'organisation État islamique se réfère tout d'abord à l'imaginaire du califat [...]. L'organisation élabore également un proto-État comprenant des ressources financières (accès aux réserves en or de la Banque centrale irakienne à Mossoul), du matériel militaire, d'anciens cadres sunnites de l'armée irakienne, des structures administratives offrant des services auprès des 10 millions d'habitants.

Delphine Allès, Frédéric Ramel et Pierre Grosser, *Relations internationales*, Armand Colin, 2018.

Les chefs d'État réagissent aux attentats

Les attaques délibérées et meurtrières qui ont été menées hier contre notre pays étaient plus que des actes de terreur. Ils étaient des actes de guerre. Cela nécessitera de notre pays qu'il s'unisse dans une détermination inébranlable et de la décision. La liberté et la démocratie sont attaquées.

Déclaration de George W. Bush, président des États-Unis, le 12 septembre 2001, au lendemain des attentats du *World Trade Center* et du Pentagone.

Mes chers compatriotes, ce qui s'est produit hier à Paris et à Saint-Denis près du Stade de France, c'est un acte de guerre et face à la guerre le pays doit prendre les décisions appropriées. C'est un acte de guerre qui a été commis par une armée terroriste, Daech, une armée de jihadistes, contre la France, contre les valeurs que nous défendons partout dans le monde, contre ce que nous sommes, un pays libre qui parle à l'ensemble de la planète. C'est un acte de guerre qui a été préparé, organisé, planifié de l'extérieur et avec des complicités intérieures que l'enquête permettra d'établir.

Déclaration de François Hollande, président de la République française, après les attentats du 13 novembre 2015 à Paris.

Mobiliser la communauté internationale dans des opérations militaires

La coalition occidental-arabe en Irak et en Syrie contre l'OEI [organisation État islamique] se constitue en 2014. L'objectif est de tenter de limiter les moyens militaires et d'action politique de l'organisation terroriste. [...] Cette coalition internationale, dirigée par les États-Unis, est composée de vingt-deux pays dont les principales armées sont européennes, d'Australie, du Canada, d'Arabie Saoudite, de Jordanie, du Qatar, du royaume du Bahreïn et des Émirats arabes unis. [...]

Dans cette nouvelle *guerre contre le terrorisme*, les États membres de la coalition internationale ne poursuivent pas tous les mêmes objectifs. Pour les pays arabes, il s'agit d'éliminer une menace, Daech, qui a proclamé vouloir s'attaquer aux États arabes « impies ». [...] Parmi les pays occidentaux, les divergences sont à la fois diplomatiques et géopolitiques. Pour les États-Unis, il s'agit d'affirmer son hégémonie en matière militaire ; pour la Russie, d'un retour en force au Moyen-Orient pour reprendre le terrain désinvesti par les États-Unis.

Kader A. Abderrahim, *Daech, Histoire en jeux et pratiques*, Eyrolles, 2016.

Neutraliser des combattants ou des criminels ?

S'il y a guerre, se pose le problème du statut des combattants qui y sont engagés. Les États-Unis ont conclu qu'ils ne pouvaient être considérés comme des combattants ni bénéficier du statut de prisonniers de guerre. « Combattants illégaux », ils seront détenus par les autorités militaires américaines, au besoin jusqu'à la paix, et jugés par des commissions militaires américaines pour les crimes qu'ils auraient pu commettre. [...] En définitive, les Américains revendiquent pour eux toutes les facilités de la guerre dans le traitement de leurs adversaires, tout en leur en refusant le bénéfice. Ils se veulent en guerre tout en déniaient à leurs ennemis le droit de l'être avec eux-mêmes. [...]

Le nouveau Président [Barack Obama], rompant avec les ambiguïtés complaisantes de son prédécesseur, a annoncé que les États-Unis ne recourraient pas à la torture dans la lutte contre le terrorisme et a pris l'engagement de fermer Guantánamo.

Gilles Andréani et Pierre Hasner, *Justifier la Guerre*, Presses de Sciences-Po, 2013

Faire la guerre au terrorisme sans faire régresser l'État de droit ?

Seule la France se livra à une course législative effrénée, ne promulguant pas moins de cinq lois antiterroristes entre 2014 et 2017, sans compter l'état d'urgence et l'inscription de dispositifs d'exception dans le droit commun avec la loi Collomb d'octobre 2017. La dynamique de ces lois est toujours la même : renforcer les pouvoirs administratifs et policiers au détriment du droit pénal ; mobiliser l'ensemble des moyens répressifs possibles en vue de neutraliser, toujours en amont, les menaces et suspects potentiels ; transformer des outils judiciaires en outils policiers afin de se soustraire au droit. Dérogations au droit commun, elles œuvrent dangereusement à la décomposition de l'ordre juridique issu de l'État de droit.

Catherine Hass, *Aujourd'hui la guerre*, Fayard, 2019.